

La sexothérapie

La sexothérapie concerne tout ce qui est attrait aux problématiques de nature sexuelle (éjaculation précoce, anorgasmie, troubles de l'érection, vaginisme, baisse ou absence de désir, fantasme envahissants,...).

La sexothérapie doit être distinguée de la sexologie qui relève du domaine médical.

En effet, avant ou en parallèle de toute consultation de sexothérapie, il est nécessaire de réaliser un bilan médical qui permettra d'exclure d'éventuelles causes organiques et c'est alors aux sexologues qu'ils faut s'adresser.

Puis, que les causes organiques soient présentes ou non, la sexothérapie va permettre d'aborder ces problématiques intimes autrement.

D'abord parce qu'un thérapeute formé en sexothérapie est en mesure d'entendre et d'accueillir sans jugement le discours d'une personne sur son intimité sexuelle.

Et enfin parce qu'un sexothérapeute dispose d'outils spécifiques pour travailler sur ces problématiques délicates (questionnaires, métaphores hypnotiques, prescriptions de tâches...).

Auteure : Clémence Chabolle

Titulaire d'un Master en Psychologie de l'Université Paris V, Clémence Chabolle est Psychologue Thérapeute agréée. Elle a démarré sa carrière en entreprises et exerce désormais en libéral.

Elle est spécialisée en thérapies brèves et sexothérapie et utilise un éventail de pratiques telles que l'hypnose, la systémique, la PNL...